



Déclaration du SNEP-FSU au Conseil départemental UNSS de Meurthe et Moselle

Vendredi 4 mars 2022

Monsieur Le DASEN,

Mesdames et Messieurs les Membres du CD UNSS,

Cette nouvelle année s'accompagne de l'arrivée d'un nouveau directeur national, Olivier Girault, avec qui nous, l'espérons, nous pourrons relancer, redynamiser le sport scolaire qui est en très grande souffrance depuis maintenant deux ans.

Cette relance ne sera pas simple et le challenge important au niveau local ; ne serait-ce que pour retrouver les niveaux qui étaient les nôtres avant la pandémie.

Car depuis 2ans nous sommes empêchés par la crise sanitaire et par des décisions qui ne sont pas toujours compréhensibles de nos collègues.

En 2020-2021, les compétitions inter établissements ont été à l'arrêt et la pratique des associations sportives au sein de leur établissement considérablement diminuée. En effet le non brassage des niveaux de classe, la fermeture des gymnases et le port du masque ont empêché une réelle pratique sportive scolaire.

Le début d'année 2021-2022 a engendré un peu d'espoir avec une reprise avant la Toussaint de certaines compétitions de district voir départementales (comme le run and bike par exemple) ou la 1^{ère} journée départementale des olympiades des lycées, ainsi que certaines initiatives locales.

Mais quel désappointement à la rentrée des vacances de Toussaint, suite aux mesures sanitaires gouvernementales, de voir à nouveau les compétitions mises à mal. Nous soulignons tout de même les initiatives prises par certains districts ou le service départemental qui ont tenté de faire perdurer certaines compétitions dans quelques rares activités grâce à l'aménagement du règlement.

La reprise après les fêtes de fin d'année a été de nouveau plus que complexe avec des interprétations des textes différentes selon les chefs d'établissement, président de leur association sportive. Certaines AS ont pratiquement arrêté toute leurs activités pendant que d'autres pratiquaient avec ou sans adaptation.

Les enseignants sont fatigués de ces revirements incessants, de ces obligations d'adaptation alors qu'ils avaient fait en sorte de sécuriser leurs enseignements. Cette lassitude entraîne un désinvestissement de plus en plus important tant au niveau des élèves que des enseignants

Comment, alors motiver à moyen terme, et faire revenir certains de nos licenciés ?

Les compétitions et rencontres sont l'essence même de l'UNSS. Elles permettent les partages, les échanges tout en visant le développement de valeurs comme la solidarité, le respect, le fair-play, l'intégration, etc.

Toutes les décisions peuvent se comprendre, et d'autant mieux s'accepter, si elles sont travaillées en commun et en amont.

Agir à l'inverse, ce n'est pas faire confiance aux professionnels que nous sommes, fonctionnaires de catégorie A, concepteurs de notre métier et de nos contenus d'enseignement, animateurs de terrain qui sommes en capacité d'agir de manière responsable tout en sécurisant les pratiques

Ainsi, pour le sport scolaire, nous demandons depuis longtemps que la définition de groupes constitués puisse concerner l'ensemble des élèves inscrits à l'association sportive de l'établissement. La notion de « non brassage des niveaux de classe » a trop longtemps été un frein pour le développement du sport scolaire, notion non comprise par nos élèves qui se retrouvent la plupart du temps mélangés dans les cours de récréation ou à la cantine.

Les annonces faites hier par le gouvernement nous permettent d'espérer une situation moins compliquée pour le sport scolaire dans les jours à venir. Ceci devrait permettre aux enseignants d'EPS et aux cadres de l'UNSS de continuer à s'investir pleinement dans leurs missions pour faire rayonner à nouveau le sport scolaire dans notre département.

Pour cela, il nous faudra des engagements et des actes forts pris au niveau de la direction nationale UNSS et du Ministre de l'Education, président de l'UNSS, engagements qui devront être communiqués clairement à tout le territoire français.

Nous tenons aussi à souligner les efforts financiers consentis par les services UNSS permettant la réalisation de certains projets dans les districts du département afin de redynamiser les associations sportives.

Maintenant, pour le SNEP-FSU, il y a urgence à :

- Travailler à un protocole spécifique si les contraintes sanitaires ne sont pas levées totalement.
- Reprendre les compétitions en présentiel (le distanciel ayant souvent fait fuir élèves et animateurs)
- Rattraper le temps perdu afin de repartir l'an prochain avec des licenciés et enseignants de nouveau mobilisables et mobilisés
- Remettre au cœur du sport scolaire les pratiques physiques et artistiques et non pas les autres rôles impartis dans chaque compétition qui ne facilitent pas toujours la tâche des associations.

Je vous remercie de votre attention, mesdames et messieurs les Membres du CD UNSS.

Intervention lue par Madame Annick Louis, représentante du SNEP-FSU de Meurthe et Moselle.